



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/03/2021

Reçu en préfecture le 12/03/2021

Affiché le 12/03/2021

SLOX

ID : 081-218102572-20210308-2021DEL10-DE

Date de la convocation  
02.03.2021

L'an deux mil vingt et un et le huit mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/10

**Présents :** Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr SALOMON, Mme DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mrs SIRVEN, MASSON.

**Absents :** Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY  
Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI  
Mr MARIE procuration à Mr MASSON  
Mme MILIN procuration à Mr SIRVEN  
Mr BALOUP excusé.

**Secrétaire :** Mr JALBY.

Objet de la délibération

PROJET ALBET

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 8 avril 2019 le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la rétrocession de l'immeuble Albet (parcelle AI 356 d'une superficie de 1 452 m<sup>2</sup>) à Tarn Habitat à des fins de démolition.

La municipalité étant en réflexion sur ce projet urbain, il est proposé de rapporter cette délibération en l'annulant, afin de laisser toute latitude à la ville dans la finalisation du montage juridique et financier de ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Adopté à l'unanimité*

APRES AVOIR DELIBERE

ANNULE la délibération n° 40 du 8 avril 2019.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 12 mars 2021  
David DONNEZ,  
Maire,

